

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ENAC



Crise RH au département ATM ?

AUJOURD'HUI, LE DÉPARTEMENT ATM FAIT FACE À UNE VRAIE PROBLÉMATIQUE EN TERME D'EFFECTIFS. CETTE PROBLÉMATIQUE AFFECTE PLUSIEURS SERVICES : POOL ICA, DIVISION MDF ET SUBDIVISION IP. LES DEMANDES D'OUVERTURES DE POSTES NE SONT PAS ENTENDUES PAR L'ADMINISTRATION. DANS CE CONTEXTE, QUEL EST L'AVENIR DES PROJETS ET DES MISSIONS À VENIR ?

Le Pool ICA

Comme nous l'avons déjà évoqué dans nos précédentes communications, le nombre actuel d'ICA ne suffira pas à absorber la charge de formation programmée. La réflexion engagée à l'initiative de l'administration, au sein du GT Flex, a déjà avancé et nous souhaitons vous faire un point sur l'état de ces discussions.

Concrètement, voici **les mesures** de gestion ICA en période de charge envisagées sur la durée du Protocole 2016 :

- une période de charge de 12 semaines par an maximum, sécables en 3 parties ;
- augmentation de l'amplitude journalière à 10h15 sans dépasser 37h hebdomadaires ;
- 24h de contact élève au lieu de 20h, sans excéder 2 semaines consécutives ;
- 6h de simu par jour au lieu de 4h, limitée à 3 jours par semaine ;
- programmation possible sur 5 jours ;
- dépôt des congés sur ces périodes avec un préavis de 3 mois et planification autant que possible des maintiens de compétences hors période de charge ;
- dépôt de 4 semaines de congés hors période de charge.

Contre **quelles compensations** ?

- tout dépassement des 32h hebdomadaires et toute mesure ci-dessus donnera droit à une récupération ;
- la compensation financière prévue dans l'option 1 du protocole 2016 ;
- le report des congés au 31 mars pour les ICA.

Le SNCTA exige que le périmètre des expérimentations, comme c'est le cas dans les centres qui sont déjà en phase d'expérimentations, soit maintenu à tous les ICNA de l'ENAC car tout le monde sera impacté par l'augmentation de cette charge de travail.

Ces mesures temporaires peuvent nous permettre d'adapter l'effectif présent à la charge de travail, mais elles ne doivent pas servir de caution à une dégradation durable de l'effectif ICA. C'est pourquoi les OS siégeant en GT Flex ont exigé comme préalable, avant toute validation, d'obtenir de nouvelles affectations ICA à la CAP de fin d'année.

Le SNCTA ira le lundi 24 avril au prochain GT Flex. Le reste du travail étant déjà finalisé, nous attendons cette date à laquelle seules nos revendications sur le périmètre et le recrutement d'ICA supplémentaires devront nous être confirmées. Notre encadrement local doit aller défendre ces positions très prochainement à Paris.



La subdivision IP

Le cas de la subdivision IP est aussi alarmant.

Actuellement les assistants de sub. gèrent quotidiennement de nombreuses formations : 8 degrés de FP et les formations ICA associées, FFEIATM, 3 transfos, IENAC min et maj, ICTRL (français et anglais), IATM, ATC supervisor, chef CA, EPL, stages FH...

Dans l'année, **6 agents vont quitter les rangs** et seul un poste a été péniblement ouvert à la prochaine CAP.

Outre le fait que tous les supports pédagogiques de ces formations devront être retravaillés de par les évolutions réglementaires (SERA/C, RCA3), voilà les autres tâches qu'ils devraient accomplir :

- La transformation des degrés en environnement électronique. A titre de comparaison, il a fallu 30 mois pour développer ACS2, à une époque où plusieurs ICA pouvaient être affectés à la création des supports pédagogiques. Cette main d'oeuvre étant tarie pour les années à venir, il est déjà impensable d'accompagner la transition opérationnelle en 2019/20 pour 4F ET le lot 1 SYSAT, dans...30 mois. Qui plus est sur un simulateur ESCAPE en constante évolution.
- Le développement d'autres stages sont en cours : Refresher, ABES/Export, Advanced Vectoring.
- Des activités d'export. De plus en plus nombreuses (NDDL, Bolivie, Kazakhstan, ASECNA, Macédoine, Mexique...), la subdivision IP doit faire preuve d'une grande réactivité et capacité de mobilisation pour répondre à ces demandes. D'ores et déjà, à la rentrée de septembre, certaines de ces demandes ne pourront pas être honorées par manque de ressources humaines alors que tous les supports ont été créés.

Les effectifs ICA et ceux de la subdivision IP ne doivent pas être régis par le principe des vases communicants.

Pour l'en-route, comment imaginer faire demain à 3 ou 4 ce qui aujourd'hui est fait à 7 ?

De fait, dans ce domaine au moins, le spectre des tâches IP **sera réduit à l'essentiel au détriment de toutes tâches de développement.**

La division MdF

La division MdF au travers de ses IE ICNA se retrouve dans un cas similaire. A l'instar d'IP et du pool ICA, elle aussi doit faire face à l'augmentation de charge de travail induite par cette promotion ICNA supplémentaire en 2018, les formations à l'export qui reprennent (MUAC, KAZAERO, etc...), le suivi des évolutions réglementaires et les interventions multiples sur la réglementation qui sont toujours plus demandées. Alors que les départs vers d'autres postes ou en retraite s'enchaînent, un seul poste sera ouvert à la prochaine CAP de printemps.

Il est impensable de garantir les missions prévues avec ce rythme de recrutement. Nous attendons un signal fort de l'administration avec **l'ouverture de deux postes IE ICNA minimum** à la CAP d'automne 2017.

Si le SNCTA se satisfait des projets et des objectifs ambitieux qu'affiche l'ENAC, ceux qui la dirigent doivent garder à l'esprit que pour avoir une obligation de résultats, il faut nécessairement une obligation de moyens. Aujourd'hui nous déplorons le fait que nous ne les avons pas, tant financièrement qu'humainement.

